



La lettre verte  
des EHPAD  
n°61

## ÉDITO

« La première règle de l'écologie, c'est que les éléments sont tous liés les uns aux autres. »

Barry Commoner

Cet été, les épisodes de canicule ont été très pesants. Cependant il reste encore des personnalités qui doutent du changement climatique. On note aussi un recul sur les questions environnementales en politique.

Le sujet est pourtant transversal : il touche tous les secteurs de l'économie et tous les domaines de compétences.

De plus, l'impact du changement climatique est très inégal : ce sont les publics les plus fragiles physiquement, mais aussi socialement, qui sont les plus touchés. Quand parlerons-nous enfin de justice climatique ?

Sébastien Martel,  
éco-conseiller

# La mobilité douce se développe à grande vitesse

Les EHPAD de l'Association Emmaüs-Diaconesses bénéficient de la très bonne couverture des transports de la CTS, mais aussi d'un réseau de voies cyclables dense.

**La mobilité douce, c'est l'affaire de tous.** Précisons d'abord ce qu'est la mobilité douce (ou éco-mobilité) : il s'agit de la mise en place et de la gestion de **modes de déplacements moins nuisibles à l'environnement**. Il est question des **transports en commun** (bus et tram), des **vélos** et d'une **utilisation plus rationnelle de l'automobile** (covoiturage, autopartage).



**La multi-modalité : 1 seul trajet pour plusieurs moyens de transport.**

La mobilité douce passe non seulement par **un réseau** de transports en commun **dense**, mais aussi par la facilité de **passage d'un mode de transport à un autre**. Ainsi, le billet standard de transport en commun permet dans une limite de temps de passer du tram au bus aisément. A Nantes, le billet permet même de traverser la Loire grâce à une navette fluviale.

**Strasbourg est pionnière en parkings relais+tram et en vélos en libre service.** Avec son service Vél'hop et ses multiples pistes cyclables, Strasbourg est reconnue pour la qualité de son **accessibilité aux cyclistes**. Afin de désengorger le centre ville des véhicules de tourisme ou des travailleurs habitant à la périphérie, la ville possède un important maillage de parking à prix réduits et qui permettent de valider un titre de transport pour le réseau CTS.

**La fin du règne de l'auto individuelle ?** De nouvelles façons de consommer nos déplacements sont en vogue : **l'autopartage** (Cityz à Strasbourg) par lequel on loue un véhicule pour un seul trajet et le **covoiturage** qui permet de partager un trajet avec d'autres passagers.

**Et vous, quels modes utilisez-vous ou envisageriez-vous d'essayer ?**

Les transports  
en commun  
vers nos EHPAD.



**Pour l'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen :**

Ligne 4 « Schnockeloch »

Ligne 29 « Schnokeloch »

Ligne 50 « Schnokeloch »

**Pour l'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Centre Ville :**

Ligne 10 : « Saint Thomas Finkwiller »

L1 : « Hôpital Civil »

**Pour la maison de retraite Bethléhem :**

Tram A : « Saint Florent »

Tram D : « Saint Florent »

Ligne 17 : « Jacob »

**Pour l'EHPAD Siloé Ostwald :**

Tram B : « Ostwald Hôtel de Ville »

Ligne 13 : « Ostwald Hôtel de Ville »

Ligne 1 : « Ostwald Hôtel de Ville »

**Pour l'EHPAD Les 4 Vents (Vendenheim) :**

Ligne 71 : « Mairie de Vendenheim »

Par TER Alsace